

2

*Études préparées pour
la Commission royale d'enquête
sur la situation de la femme
au Canada*



LIBR-00850

**Femmes au foyer:
Aspects économiques
Le coût pour l'économie canadienne
de l'absence d'une partie importante
de la population féminine
sur le marché du travail**

Par François D. Lacasse

La présente étude a été effectuée pour la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada. Sa publication sous les auspices de la Commission ne signifie pas nécessairement que celle-ci souscrive aux opinions qui y sont exprimées.

© Droits de la Couronne réservés
En vente chez Information Canada à Ottawa,
et dans les librairies d'Information Canada :

HALIFAX
1735, rue Barrington

MONTRÉAL
Édifice Æterna-Vie, 1182 ouest, rue Ste-Catherine

OTTAWA
171, rue Slater

TORONTO
221, rue Yonge

WINNIPEG
Édifice Mall Center, 499, avenue Portage

VANCOUVER
657, rue Granville

ou chez votre libraire.

Prix 50 cents N° de catalogue Z1-1967/1-1/2F

Prix sujet à changement sans avis préalable

Information Canada
Ottawa, 1970

TABLE DES MATIERES

Première partie	1
	La "femme au foyer" envisagée comme problème économique
Deuxième partie	13
	Moyens de mesurer la contribution potentielle de la population féminine présentement inactive
Conclusion	24
Appendice	25
	Sources et méthodes

PREMIERE PARTIE

La "femme au foyer" envisagée comme problème économique

Notre question initiale: "Combien coûte à l'économie canadienne la proportion réduite des femmes dans la population active?" ne fait que résumer un ensemble d'autres questions plus précises. Par exemple: Puisque l'on parle de coût, de quel genre de fardeau s'agit-il? Qui est appelé à le supporter? En fonction de quels objectifs sociaux l'"inactivité" partielle des femmes représente-t-elle un coût réel? L'état présent de la comptabilité sociale permet-il une mesure adéquate du phénomène?, etc.

Le présent mémoire propose à la Commission un examen rapide de ces questions et cela en trois étapes successives. En premier lieu, nous nous devons évidemment de mieux délimiter la question du point de vue de la théorie, des mesures et de la politique économique. Ces préliminaires sont suivis d'un examen de l'état présent des recherches sur la question au Canada et à l'étranger. A l'intérieur du cadre ainsi élaboré, nous passons ensuite à un calcul global de ce que représenterait des femmes dites "inactives" dans l'économie canadienne. Enfin ces résultats bruts sont, dans une certaine mesure, corrigés de façon à tenir compte de l'influence de facteurs tels que le travail effectué par les femmes au foyer, les différences d'aptitudes entre actives et inactives, les variations temporelles des effectifs féminins dans la population active, etc.

Sur le sujet qui nous occupe, il existe peu de textes dans le domaine économique proprement dit, et cela au niveau de la théorie comme à celui de la recherche empirique micro-économique ou macro-économique. Ce manque d'intérêt provient, semble-t-il, de l'ampleur des problèmes statistiques inhérents à la mesure de tout phénomène qui se situe hors-marché et de l'état incertain de la théorie économique dans le domaine du "welfare" en général et plus particulièrement, de tout ce qui touche le loisir. Evidemment, dans une certaine mesure, ces deux ordres de difficultés sont complémentaires: lorsque l'objet de mesures éventuelles n'est pas lui-même très clairement défini, il n'est pas étonnant qu'on hésite à engager de fortes sommes pour colliger des données qui ne naissent pas spontanément du fonctionnement même d'une économie moderne.

A tout fins utiles, on peut répartir les publications économiques pertinentes en deux groupes: les unes traitent des problèmes que posent à la comptabilité nationale l'existence d'activités économiques hors-marché, le travail des femmes dans leur intérieur constituant la composante la plus importante de cet ensemble; les autres présentent une analyse des déterminants du taux d'activité féminin. Le premier groupe de travaux offre pour nous le plus d'intérêt, car notre perspective est surtout d'ordre macro-économique.

Signalons tout d'abord qu'inclure dans les évaluations courantes du revenu national la valeur du travail accompli par les femmes qui demeurent au foyer n'est pas une préoccupation récente. En fait, on peut dire que, dès l'apparition des comptes nationaux, les évaluateurs se sont penchés sur la question. Et, il semble même que c'était alors un sujet d'un intérêt beaucoup plus brûlant qu'aujourd'hui.

Les premières évaluations du revenu national ne comportaient pas de provisions évaluant la contribution hors-marché de la population féminine. Cet état de chose faisait déjà remarquer à Pigou 1/ qu'est paradoxale une mesure de bien-être collectif qui indique une diminution de ce bien-être lorsqu'un homme épouse sa cuisinière. De même, en 1922, Bowley 2/ signalait que l'expérience de la guerre de 14-18 avait montré l'importance de la réserve de main-d'oeuvre que constituait la population féminine dite inactive. Que l'emploi des domestiques diminue au profit de la fabrication des munitions et certains travaux seront exécutés par la maîtresse de maison; cette augmentation du travail fourni pourrait toutefois n'être pas du tout réflétée par les statistiques usuelles de la comptabilité nationale. On pourrait même y lire une diminution du revenu national.

Les deux auteurs cités, comme d'ailleurs la très grande majorité de leurs successeurs, concluent toutefois à la nécessité de confiner plus ou moins les mesures de revenu national aux échanges qui sont directement tributaires du marché. En effet, en plus des difficultés proprement statistiques, l'inclusion dans les comptes nationaux d'estimations de la valeur d'activités ménagères non rétribuées mène à des frontières fort peu nettes où l'on doit distinguer, arbitrairement et de l'extérieur, ce qui est plaisir de ce qui est travail.

Simon Kuznets 3/ lui, exclut le travail féminin exécuté au foyer, en partie, parce que: "Les conditions dans lesquelles s'exécutent (les activités productrices de la maîtresse de maison) et les facteurs qui affectent le revenu qui en découle diffèrent à tel point de ceux qui concernent les activités dont le résultat a généralement une valeur marchande qu'il vaut mieux les omettre".

1/ A.C. Pigou, The Economics of Welfare (Londres, 1946), pp. 33.34.

2/ A.L. Bowley, "The Definition of National Income", The Economic Journal, vol. 33 (March, 1922), p. 3.

3/ Simon Kuznets, National Income and its Composition 1919-1938 (N.B.E.R. New York, 1941), pp. 431-32.

Cette déclaration se trouve cependant partiellement contredite un peu plus loin, lorsque Kuznets mentionne la très grande instabilité cyclique de l'importance relative de l'activité économique qui prend place à l'intérieur de la cellule familiale 1/. En effet, si ces variations cycliques existent, elles décrivent l'adaptation des ménages à des changements dans leurs conditions économiques; adaptation qui prend précisément la forme d'une augmentation ou d'une diminution dans la quantité de travail fourni hors-marché. Bref, sur le plan de la stricte théorie économique, l'exclusion du travail féminin non rétribué ne peut pas reposer sur une base aussi précaire que la nature soi-disant non économique de ce travail. Ce motif d'exclusion apparaît d'ailleurs chez Kuznets comme une justification à posteriori, et d'intérêt relativement secondaire, à côté de l'effort d'évaluation de la contribution féminine. Bref, selon Kuznets, une telle mesure, même obtenue à grands frais, demeurerait si incertaine que ce serait une perte de temps et d'énergie. Kuznets rejoint en cela un porte parole des "praticiens" de l'estimation du revenu national, Jaszi, qui admet que sont légitimes les imputations qui ne modifient pas les "frontières du domaine de l'activité économique", mais qui s'empresse d'ajouter que "le travail des femmes au foyer s'il était inclus, constituerait une telle modification" 2/.

Il n'y a d'ailleurs rien d'étonnant à constater que les observations de Kuznets concernant la qualité des données relatives au secteur des ménages sont, trente ans plus tard, encore très juste 3/.

1/ Kuznets, ibid.

2/ George Jaszi, "The Conceptual Basis of the Accounts: A Re-Examination" in A Critique of the United States Income and Product Accounts, vol. 22, in Studies in Income and Wealth (N.B.E.R., Princeton, Princeton University Press, 1958, p. 61.

3/ Simon Kuznets, National Income: A Summary of Findings (N.B.E.R., New York, 1946) p. 136: "Jusqu'ici, les évaluations du revenu national ont surtout réussi à mesurer l'apport du secteur des affaires. Pour ce qui est du domaine public et de la famille, les mesures sont beaucoup moins précises. C'est surtout sur le domaine de la famille que devront porter les nouveaux travaux à la fois sur l'économie d'un pays et sur celui de plusieurs pays: en effet les comparaisons internationales ne peuvent avoir beaucoup de sens si on ne connaît pas la pondération relative et les rapports des trois secteurs."

Quoique on ait affirmé récemment encore 1/ que, même si elle est désirable, la mesure de la contribution hors-marché des femmes demeure impossible, on a tenté au moins une fois, au cours des années trente, d'effectuer un tel calcul de façon systématique 2/.

Plus précisément, on a évalué ce que représentait pour la Suède l'évolution de l'importance du travail féminin hors-marché, au cours de la période de 1861-1930. La méthode utilisée par Lindahl, Dahlgren et Kock est, en principe, for simple. Elle consiste simplement à appliquer à la population féminine âgée de 15 à 64 ans et n'occupant pas d'emploi rémunéré, les salaires que l'on paie aux ménagères professionnelles. Pour l'agriculture, l'évaluation est faite à partir des gages reçus par les employés non spécialisés travaillant dans ce secteur. Pour ces chercheurs, l'intégration des travaux domestiques est une nécessité tant du point de vue d'une appréciation correcte du comportement de l'économie à un moment donné, que de celui de la mesure de la croissance 3/. Dans cette évaluation, les travaux domestiques non rétribués constituent (en 1930) 20% du revenu national. Fait à remarquer, cette proportion, à l'encontre de ce qu'on pourrait croire, est remarquablement stable en longue période, de 1861 à 1930 4/. Il convient de noter ici que cette stabilité est

1/ Everett E. Hagen and Edward Budd, "The Product Side: Some Theoretical Aspects", in A Critique of the United States Income & Products Accounts, (N.B.E.R., Princeton, 1958), p. 233: "...Le travail des maîtresses de maison est à la fois satisfaisant et nécessaire, on peut donc lui donner une valeur économique - on ne s'en sert pas en effectuant les évaluations parce qu'on ne peut le mesurer précisément; c'est la seule raison de son omission."

2/ Erik Lindahl, Einar Dahlgren, et Karin Kock, National Income, of Sweden 1861-1930 (2 vol.; Londres, P.S. King & Sons, 1937), p. 100 ss; et S. Kuznets, op. cit., p. 431-437.

3/ E. Lindahl, op. cit., 2e partie, pp. 527-528.

4/ Ibid., p. 235.

tellement contraire à d'autres phénomènes bien connus de la croissance économique (par exemple de la plus grande spécialisation, les économies d'échelles, etc.) que les auteurs concluent à la trop grande faiblesse de leurs bases statistiques et, dans l'analyse, se contentent d'utiliser une mesure plus conventionnelle du bien-être collectif, excluant alors la valeur du travail domestique non rétribué 1/.

Les 20% du revenu national que les Suédois attribuent à la population féminine dite inactive rejoignent l'ordre de grandeur mesuré à la fois par leurs homologues norvégiens et par Simon Kuznets dans ses approximations 2/. Kuznets, par exemple, évaluait, en gros, à 25% l'augmentation du revenu national mesuré aux Etats-Unis en 1929 par suite de l'inclusion des tâches accomplies par les femmes demeurant au foyer 3/. Mais il ne mentionne nulle part comment il arrive au chiffre de 25%. Quant aux estimations norvégiennes, ce travail ne semblant pas avoir été traduit en français ni en anglais, nous devons donc nous contenter de ce qu'en disent Herslag et Ohlsson 4/.

La courte description qui précède épuise à peu près complètement les tentatives faites jusqu'à ce jour en vue d'évaluer la contribution des femmes "inactives" à l'économie. En bref, les essais furent rares et peu fructueux.

Abandonnons maintenant les problèmes strictement statistiques d'évaluation du revenu national; quelques considérations s'imposent quant à la théorie économique sous-jacente à ces calculs passés ou hypothétiques.

1/ Ibid., pp 213-214

2/ Z.Y. Herslag, "The Case of the Unpaid Domestic Service", Economia Internazionale, vol. 13, no 25 (Février 1960), p. 41.

3/ Kuznets, op. cit., p. 433

4/ Ingmar Ohlsson, On National Accounting (Stockholm, Institut de la conjoncture, 1953), pp. 195, 241.

Il s'agit tout d'abord d'examiner d'un peu plus près les critères qui doivent présider à l'élaboration d'une mesure de la contribution présente des femmes non employées et de leur contribution potentielle. A ce sujet la méthode utilisée dans les études citées plus haut prêche à de nombreuses critiques. En effet, le calcul de Lindhal et de ses collègues suppose que les femmes qui demeurent en dehors des marchés du travail sont occupées à plein temps par des besognes bien précises, et similaires à celles des domestiques. Pour les femmes qui précisément, emploient des domestiques, une telle hypothèse est évidemment très loin de la réalité. D'autre part, à moins de discrimination systématique dans l'emploi, on voit assez mal pourquoi une large majorité des femmes choisiraient une profession si mal rémunérée. Bref, si le salaire payé aux domestiques et aux ménagères professionnelles semble, à première vue, un bon indice des travaux effectués par les femmes non employées, il n'en va plus de même si l'on songe aux possibilités réelles d'emploi qui s'offrent à celles qui ont choisi de demeurer à l'écart du marché du travail. Théoriquement, dans le cadre d'une économie concurrentielle, il serait plus juste de concevoir la valeur du temps des femmes au foyer comme étant équivalente, au salaire que ces femmes pourraient effectivement recevoir sur le marché. Sur le plan de la comptabilité nationale, ce mode d'approche est celui qu'a Kravis ^{1/} lorsqu'il établit ses critères d'inclusion d'activités dans le revenu national.

Dans un tel cadre, à l'équilibre, il n'y a plus de distinction entre contribution "potentielle" et contribution "effective" de la population féminine non active. Notons en passant que les méthodes de calcul de Lindahl ne sont, en fait, qu'un cas particulier de méthode. En effet, Lindahl spécifie tout simplement que les emplois ouverts aux femmes qui demeurent au foyer sont seulement ceux de domestique et de ménagère.

^{1/} Irving B. Kravis, "Problems in the International Comparison of Economic Accounts", p. 349, in A Critique... op. cit. Kravis donne comme deuxième critère d'admission dans la catégorie d'activité économique "Le critère de sensibilisation aux récompenses: au sein du foyer, les activités auxquelles on passerait moins de temps si l'on était rémunéré pour du travail effectué au dehors sont économiques".

Un mérite certain de cette perspective de Kravis est de se conformer aux exigences de la théorie de l'équilibre général et d'être significative en termes de bien-être 1/. En effet, une évaluation à partir des gains possibles hors du foyer aboutit à la somme de deux éléments ordinairement considérés comme distincts: le travail à l'intérieur du foyer et le loisir consommé par la population féminine non active. Sur le plan de la stricte mesure du niveau de l'activité économique, nous obtenons alors une extension du concept de revenu national comme mesure du bien-être collectif via l'addition du loisir à la somme des biens et services consommés par la population. Nous devons toutefois constater ici que, si le calcul du revenu national doit tenir compte des loisirs "consommés" par la population féminine qui n'est pas active, il devrait également inclure une mesure des loisirs dont jouit le reste de la population.

En effet, à priori, les hypothèses traditionnelles de la théorie économique nous portent à croire que la répartition du temps disponible entre travail rémunéré, travail non-rémunéré et loisirs sera affectée par les salaires offerts sur le marché du travail et cela du point de vue de l'ensemble et de chacun des ménages. Si tel est le cas, les loisirs consommés dans une société sont objets de mesures parfaitement légitimes et, en fait, obligatoires. Sur le plan statistique, une telle exigence est évidemment fantaisiste: auprès d'elle, la mesure du travail effectuée à l'intérieur des ménages devient, par comparaison, un véritable jeu d'enfant. Mentionnons ici, toutefois, que si la théorie économique suggère un rapport entre salaires offerts et répartition du temps, elle ne nous indique pas nécessairement la nature de cette relation, par suite du jeu, en sens opposé, des effets de substitution et de revenus.

Empiriquement du moins, l'influence des conditions économiques sur les taux d'activité en général et des taux d'activité féminine en particulier, est relativement bien établie. Au niveau global, si l'on n'a pas encore réussi à distinguer clairement ce qui détermine l'accroissement et la diminution de la population active, au gré de fluctuations à court-terme - on a pris conscience de l'ampleur du phénomène 2/ 3/. En ce qui nous concerne, on peut dès lors

1/ J.R. Hicks, "The Valuation of the Social Income", Economica, mai 1940, pp. 105-124.

2/ Kenneth Strand et Thomas Dernburg, "Cyclical Variation in Civilian Labor Force Participation", Review of Economics and Statistics, vol. 46 (1964), pp. 378-391.

3/ Richard A. Easterlin, "On the Relation of Economic Factors to Recent and Projected Fertility Changes", Demography, vol. 3, no 1, pp. 131-153.

affirmer, sans grand risque de se tromper, que la répartition des activités féminines est assez largement fonction des conditions qui prévalent sur les marchés du travail. Nous ne voulons pas ici émettre la supposition que les facteurs économiques exercent une influence prépondérante sur ces choix, mais simplement préciser que les phénomènes économiques affectent la décision prise par la femme de chercher ou non du travail au dehors.

Somme toute, sur le plan de la théorie comme sur celui des résultats de la recherche empirique, on peut légitimement considérer l'activité hors-marché des femmes comme une activité strictement économique; soit que leur temps et leurs ressources soient consacrés à un travail qui, en d'autres circonstances, ferait l'objet d'une transaction sur le marché, soit que leurs loisirs constituent un bien dont la consommation varie selon les fluctuations de variables économiques, comme les salaires offerts sur le marché, la structure de la consommation des ménages, etc ... 1/.

La dichotomie travail-loisir, si elle nous permet d'aborder le véritable sens du "coût pour l'économie canadienne de l'inactivité partielle des femmes", ne va toutefois pas sans difficulté. Sur le plan de la théorie pure, la notion même de loisir est fluide, pour ne pas dire insaisissable. En effet, l'analyse des marchés du travail distingue entre travail et loisir en identifiant le loisir (ou le jeu) comme une activité produisant directement la satisfaction; le travail lui est, à priori, non voulu pour lui-même, un mal nécessaire 2/.

Ce n'est que récemment qu'on a tenté de reviser la notion de loisir de façon à la rendre théoriquement plus cohérente et empiriquement utilisable. Becker 3/ souligne que le temps dont disposent les individus ou les familles, loin de constituer un bien distinct n'est qu'une composante à la fois de la capacité de gagner des revenus et de la consommation elle-même. Par exemple, une augmentation du gain horaire

1/ Gary S. Becker, "A Theory of the Allocation of Time", The Economic Journal, vol. 299, No 299, (septembre 1965), pp. 493-517.

2/ Allan M. Carter, Theory of Wages and Employment (Homewood, Ill., Richard D. Irwin Inc., 1959). Les exemples sont ici légion, le volume cité l'est tout simplement en raison de sa large diffusion à titre de manuel intermédiaire en économie du travail.

3/ Becker, op. cit.

influencera le temps consacré au travail rémunéré non plus seulement par l'entremise des effets de prix et de revenus de la dichotomie loisir-travail, mais aussi selon le type de consommation à laquelle le revenu supplémentaire sera consacré. En effet, techniquement, certains types de consommation (élever des enfants par exemple) exigent beaucoup plus de temps que d'autres dépenses du même ordre (fréquentation des casinos). Un raisonnement analogue vaut évidemment pour ce qui est des changements technologiques à l'intérieur ou à l'extérieur du foyer.

En somme, afin de prévoir les comportements et de sortir de l'impasse que constitue l'identification loisir-satisfaction (cette dernière n'étant pas mesurable), nous sommes donc forcés de nous rabattre sur un continuum d'activités ordonnées en termes de manque à gagner. Ce continuum constitue une autre de ces "zones grises" de l'économie, tout comme dans les dichotomies bien public - bien privé, concurrence-monopole. Ce fait, en plus de souligner le caractère arbitraire de nos calculs, rend même sujette à caution toute prévision d'augmentation de la population féminine active qui serait basée avant tout sur l'attrait des salaires. En effet, dans un tel cadre d'analyse, la participation au marché du travail devient aussi fonction de l'évolution de la structure de consommation; pour ce qui est de nos calculs, l'absence quasi-totale de données sur la façon dont la population féminine alloue son temps nous oblige à beaucoup trop utiliser un simple modèle loisir-travail, avec toutes les incertitudes que cela comporte.

Les difficultés d'une simple dichotomie travail-loisir n'existent pas pour le seul plaisir du théoricien en économique. En effet, c'est à partir de ce type de préoccupation que nous pouvons situer dans une juste perspective "les coûts pour l'économie canadienne de l'inactivité de la population féminine à la main-d'oeuvre d'une partie importante de la population féminine". La seule mention du mot "coût" évoque des obstacles qui entravent la réalisation d'objectifs. On ne peut donc parler de ce coût de l'inactivité féminine que dans la mesure où l'on se réfère aux objectifs globaux que la société assigne à l'économie canadienne. Si la société veut sans équivoque, par exemple, un maximum de puissance militaire ou le plus haut niveau de revenu par tête possible, (mesuré de façon conventionnelle), il est clair que les facteurs qui induisent une partie de la population féminine à demeurer au moins partiellement inactive sont des éléments "nocifs" qui entraînent un coût réel pour la société canadienne. Et cela de la même façon que si ces personnes étaient subitement frappées de paralysie. Dans le cadre de cette attitude "militaire" ou "productiviste", on peut légitimement parler d'un coût pour

la société qui proviendrait d'une consommation "excessive" de "loisirs" par une partie de la population.

Ce fardeau s'évalue à partir du potentiel de gains des femmes inactives, moins la valeur des services rendus par ces dernières, à l'intérieur des ménages. Tout cela à la seule condition de ne supposer aucune différence de productivité entre le présent mode de production des services domestiques et celui qui peut ou pourrait le remplacer. Parish, lui, va encore plus loin 1/ 2/. En effet, comparant l'utilisation de la main-d'oeuvre féminine très qualifiée en U.R.S.S. et aux Etats-Unis, le taux d'activité et la durée de la carrière des diplômées d'université deviennent des critères permettant de juger de la qualité de l'utilisation que l'on fait de cette main-d'oeuvre. Implicitement, Parish considère que non seulement le "loisir excessif" mais encore la totalité du temps et des activités hors-marchés de la femme qui détient un diplôme universitaire sont perdus pour la nation. Bref, pour lui, on doit ajouter au coût des loisirs celui de la mauvaise allocation, de la sous-utilisation d'une ressource.

Le mode d'approche dit "militaire" ou "productiviste" est loin d'être limité aux seuls états-majors. En fait, le "gaspillage de talents" que constitue la non-participation des femmes capables de gagner de l'argent en travaillant fait plus ou moins partie intégrante de la "sagesse traditionnelle". Il n'est que de jeter un coup d'oeil sur les journaux canadiens pour s'en rendre compte.

Sur le plan proprement économique, on accepte déjà tout naturellement comme source légitime de croissance l'augmentation des taux d'activité féminins 3/ 4/.

1/ John B. Parish, "Professional Womanpower as a National Resource", Quarterly Review of Economics & Business, vol. 1, (1961), pp. 55-63.

2/ John B. Parish, "Professional Womanpower as a Soviet Resource", Quarterly Review of Economics & Business, vol. 4, (1964), pp. 55-61.

3/ Edward F. Denison, The Sources of American Growth and the Alternatives Before Us (New York, 1959).

4/ Conseil Economique du Canada, Quatrième exposé annuel, (Ottawa, Imprimeur de la Reine, septembre 1967), ch. 4, pp. 91-108.

Ces conceptions peuvent paraître simplistes et biaisées par des jugements de valeur qui se montreraient défavorables à l'activité féminine au foyer. L'arbitraire de ces démarches (ou de l'interprétation que l'on peut en donner) provient de deux analogies nécessaires pour mesurer l'activité économique, mais d'une rationalité douteuse sur le plan du bien-être. Autrement dit, on interprète toute augmentation du revenu en provenance du secteur monétaire de l'économie comme une hausse du niveau de bien-être de la population et, deuxièmement on interprète en termes de bien-être l'analogie entre la population féminine et les ressources naturelles en général. Dans le premier cas, il suffit de se reporter à notre discussion précédente sur le calcul du revenu national pour entrevoir les difficultés d'un tel mode d'approche. Dans le second cas, s'il est justifié d'attribuer une valeur aux ressources naturelles seulement lorsqu'elles parviennent sur le marché, il n'en reste pas moins que les femmes sont aussi consommatrices et donc, qu'à la différence des minéraux, la façon de mesurer leur bien-être doit tenir compte non seulement des revenus du travail mais aussi du revenu psychologique que constituent le loisir ou les activités non rémunérées. En somme, dans la mesure où la non-participation féminine au marché du travail est volontaire et exprime une préférence pour le loisir et les activités à l'intérieur du foyer, on peut difficilement affirmer qu'elle diminue de quelque manière que ce soit le bien-être de la population canadienne. Dans un cadre de concurrence parfaite et d'absence de discrimination, (dans l'embauche et la rémunération), il n'y a pas plus lieu de parler du coût de l'absence des femmes que d'envisager comme un fardeau la décision prise par les travailleurs de réduire la semaine de travail à 35 heures ou d'écourter leur carrière par la mise à la retraite anticipée de ceux qui le désirent. Bref, là où les désirs et décisions individuelles, par l'intermédiaire du marché, déterminent les résultats que nous observons quant à la participation féminine au monde du travail, nous n'avons plus les moyens de mesurer ou même de mentionner un coût en termes de bien-être en ce qui concerne l'inactivité partielle de la population féminine.

On ne pourrait parler de fardeau réel que si la discrimination forçait les femmes à rester au foyer; et cela soit parce qu'on leur refuse un emploi, soit parce que les salaires qui leur sont offerts ne justifient pas l'entrée sur le marché du travail. Mais dans cette dernière hypothèse, ce que nous mesurerions serait le coût pour l'économie canadienne de la discrimination à l'endroit des femmes et non le coût de l'inactivité, qui deviendrait alors seulement une manifestation, un symptôme.

Somme toute, puisque nous ne pouvons pas attribuer à la société canadienne un seul objectif économique (c'est-à-dire le plus haut revenu monétaire ou la plus grande capacité militaire), il ne nous est pas permis d'interpréter les calculs de la seconde partie en termes de bien-être de la population canadienne. En effet, même si tout le monde est en faveur d'un plus haut niveau de revenu monétaire, personne n'est prêt à enrôler de force les gens pour y arriver et, d'autre part, le revenu psychologique de la population échappe aux statistiques.

Il nous faut donc maintenant séparer activité économique, production, et bien-être, revenu réel global. En restreignant ainsi l'objectif, nous pourrions obtenir quelques indications sur ce que coûte à l'économie canadienne l'absence d'un certain nombre de femmes sur le marché du travail. En d'autres termes, les résultats de la seconde partie ne pourront être interprétés qu'à titre d'évaluations de la contribution potentielle d'une partie de la population féminine du Canada à la production de biens et services échangeables sur le marché.

DEUXIEME PARTIE

Moyen de mesurer la contribution potentielle
de la population féminine présentement inactive

Nous tentons de mesurer les gains potentiels des femmes inactives en fonction des taux d'activité masculins. Plus précisément nous cherchons à mesurer les revenus globaux que pourraient recevoir les inactives si, les taux d'activité étaient les mêmes pour les hommes et pour les femmes entre 15 et 64 ans.

Toute mesure des gains potentiels de la population inactive doit forcément s'appuyer sur les statistiques dont nous disposons pour la main-d'oeuvre féminine. Toutefois, une simple extrapolation des gains des actives aux inactives risque de biaiser sérieusement une mesure déjà suffisamment fragile. En effet, une telle extrapolation impliquerait que les deux populations sont parfaitement identiques en ce qui concerne leur capacité de gain. C'est là un postulat peu plausible. En effet, s'il n'existe pas, à notre connaissance, de comparaisons systématiques entre les capacités de gains des femmes actives et des inactives, nous possédons toutefois un nombre suffisant d'indices pour nous permettre d'affirmer que les deux populations font montre de différences qui, vraisemblablement, indiquent des divergences systématiques dans les capacités de gains.

Sur le plan le plus général, le seul fait que les taux de salaires offerts aux femmes influent, dans quelque mesure, sur le taux d'activité de celles-ci, souligne la supériorité partielle des possibilités de gain des actives par rapport aux inactives. En effet, si des salaires plus élevés coïncident avec des taux d'activité plus élevés, on peut supposer que les femmes qui se trouvent aujourd'hui sur le marché du travail sont, en partie du moins, celles qui, de toute façon, sont les plus aptes à y réaliser des gains supérieurs. Plusieurs chercheurs américains ont identifié une telle relation entre salaires et taux d'activité féminine. Par exemple, Mincer 1/ 2/, a montré que, même lorsque tous les autres facteurs pertinents sont tenus constants, les niveaux de salaires offerts aux femmes mariées américaines conservent un certain pouvoir "d'explication" du taux d'activité.

1/ Jacob Mincer, Labor Force Participation of Married Women: A Study of Labor Supply. Aspects of Labor Economics (N.B.E.R., Princeton, Princeton University Press, 1962), pp. 63-105.

2/ Jacob Mincer, "Labor Supply, Family Income and Consumption," American Economic Review, mai 1960, pp. 574-83.

On a également établi en partant d'un autre point de vue une relation positive entre salaires et nombre d'heures faites par les femmes 1/.

De plus, l'ensemble des recherches effectuées sur les facteurs de la participation féminine à la main-d'oeuvre indiquent que les femmes actives sont, sous un certain nombre de rapports, différentes des inactives. Ces traits distinctifs de la main-d'oeuvre féminine sont, à leur tour, reliés de façon positive à la capacité de gain des individus. Par exemple, il est probable que les femmes qui font partie de la population active jouissent généralement d'une meilleure santé que les autres. C'est du moins là une des conclusions d'une étude américaine qui, faute de recherches similaires au Canada, nous sert de guide. Plus précisément, Sheila Feld 2/ a constaté, entre autres choses, que 34% des actives déclaraient jouir d'une santé florissante contre seulement 20% chez les inactives.

D'autre part, la relation positive entre niveau d'éducation et travail féminin semble se retrouver un peu partout et de façon continue. Quoique l'éducation ne constitue jamais le facteur le plus important de l'explication statistique du taux d'activité féminin, il est clair que, toutes choses égales d'ailleurs, plus une femme est instruite plus grandes sont les chances qu'elle détienne un emploi rémunéré. A cet égard, les résultats des études canadiennes et américaines concordent 3/ 4/ 5/.

1/ James N. Morgan, Martin H. David, Wilbur J. Cohen; et Harvey E. Brazier, Income and Welfare in the United States, (New York, McGraw-Hill, 1962) ch. 11, pp. 130-139.

2/ Sheila Feld, "Feelings of Adjustment" in F.I. Nye et L.W. Hoffman (éditeurs), The Employed Mother in America (Chicago, Rand McNally, 1963), pp. 331-351.

3/ Mincer, op. cit.

4/ W.G. Bowen et T.A. Finegan, "Educational Attainment and Labour Force Participation", American Economic Review, mai 1966, p. 570.

5/ John D. Allingham, op. cit. p. 15-22.

Pour le Canada, le tableau suivant illustre assez bien la relation entre taux d'activité et éducation de la main-d'oeuvre féminine.

TABLEAU 1

	Etudes				
	Ecole pri- maire	Ecole secondaire		A fré- quenté l'uni- versité	Diplômée d'université
		1-3 ans	4-5 ans		
Taux d'activité au premier sommet *	18.29	26.19	37.89	45.11	46.13
Taux d'activité au creux (groupe d'âges 30-34)	17.03	21.34	23.68	25.73	21.69
Taux d'activité au second sommet (groupe d'âges 45-49)	22.45	29.19	34.24	40.47	35.03

* Ce sommet se situe au groupe d'âges de 20 à 24 ans pour les femmes ayant complété moins de 4 ans d'études secondaires, au groupe de 25 à 29 ans pour les autres.

Source: John D. Allingham, Women who work: Part 1, Special Labour Force studies, No. 5, B.F.S. (Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1967), p. 18. L'auteur précise qu'il a calculé ces taux à l'aide de données non publiées du recensement de 1961.

Or, le rapport entre éducation et revenus a fait l'objet de nombreux travaux au cours des dix dernières années: la relation entre revenus élevés et niveaux d'éducation élevé est maintenant admise par tous, sur le plan de l'individu (compte tenu des désaccords qui divisent encore les spécialistes quant à l'importance relative du facteur éducation comme prédicteur de gain). Le tableau 1, en outre, nous indique la grande variabilité des taux d'activité selon l'âge. Dans ce cas, toutefois, il est plus difficile de parler de divergences systématiques entre actives et inactives. En effet, le cycle de carrière des femmes comporte deux sommets de participation. Actuellement étant donné la croissance très rapide de la population canadienne comprise entre 10 et 25 ans, les actives sont, en moyenne, plus jeunes que les inactives. Il est cependant possible que ce soit là un phénomène essentiellement passager puisqu'il dépend largement de la seule croissance démographique des années 1947-1957.

De tous les facteurs qui affectent la capacité de gains des individus cinq sont d'une importance primordiale: l'éducation, la profession, la région habitée, l'expérience et l'industrie. Il s'agit évidemment là de facteurs très généraux qui affectent les gains de l'ensemble des travailleurs au Canada - sans toutefois rendre compte de toutes les variations de gains au Canada 1/. Aux Etats-Unis, spécifiquement pour la main-d'oeuvre féminine mariée, Morgan et ses collègues ont conclu à la prépondérance des mêmes éléments (sauf le facteur industrie) dans l'explication des variations des taux de salaire 2/.

1/ Frank T. Denton, An Analysis of Interregional Differences in Manpower Utilization & Earnings, Prepared for the Economic Council of Canada. Staff Study no 15, (Ottawa, Queen's Printer, 1966).

2/ Morgan & al., op. cit., ch. 10

Idéalement, il nous faudrait contrôler tous ces facteurs lorsque nous extrapolons les gains des femmes actives aux inactives afin de mesurer précisément le potentiel de gain de ces dernières. L'absence de données nous force à être plus modeste. En effet, nous n'avons aucune notion des professions que pourraient exercer les inactives. Il en va de même pour ce qui est des industries où elles travailleraient.

A ce propos, il nous faut signaler qu'étant donné l'ordre de grandeur du changement hypothétique dont nous essayons de mesurer certains effets, l'utilisation de projections à partir de la répartition antérieure de la main-d'oeuvre féminine est peu susceptible de nous fournir des renseignements supplémentaires qui seraient utiles. En effet, d'une part, une simple extrapolation de la répartition de la main-d'oeuvre féminine par industrie aboutirait à des résultats impliquant des changements de structure très considérables dans l'économie canadienne et, d'autre part, même en supposant un prolongement des tendances précédentes des taux d'activité féminins, le temps requis pour que ceux-ci rejoignent les taux masculins est tel qu'une prévision à si long terme devient pure fantaisie.

Bref, des facteurs mentionnés ci-dessus comme étant ceux qui influencent la capacité de gain, nous n'en contrôlons que deux, soit l'âge (variable approchée pour l'expérience) et l'éducation. En d'autres termes, nos calculs supposent que si les inactives travaillaient, elles le feraient dans les mêmes régions, dans les mêmes industries et dans les mêmes professions que la main-d'oeuvre actuelle ou, du moins que ces trois facteurs ne modifieraient pas sensiblement les gains évalués en contrôlant éducation et âge.

Si, en principe, l'inclusion du facteur de contrôle éducation dans nos extrapolations ne pose pas de problème, il n'en va pas de même en ce qui concerne l'âge. Bien que l'utilisation de celui-ci comme variable approchée pour l'expérience acquise au travail soit courante, nous avons toutefois certaines raisons de croire que l'approximation est moins bonne dans le cas précis de la main-d'oeuvre féminine. En effet, comme nous l'avons fait remarquer plus tôt, la carrière des femmes est, en général, entrecoupée de retraits plus ou moins longs à l'intérieur du secteur du ménage. De ce fait, et puisque nous ne savons pas dans quelle mesure les femmes aujourd'hui actives ont ou non interrompu leur carrière et pendant combien de temps, l'âge cesse d'être une approximation très précise de l'expérience acquise au travail. Et cela, d'autant plus que, dans le cas de retraits temporaires, nous ne savons pas dans quelle mesure il y a détérioration de la capacité de gain du fait de la non-

utilisation des connaissances acquises au travail et de l'expérience elle-même. Bref, si nous normalisons en fonctions de l'âge, il faut quand même se rappeler que cette approximation de l'expérience acquise au travail est plus sujette à caution pour la main-d'oeuvre féminine que pour la main-d'oeuvre masculine.

L'augmentation de la production de biens et services (mesurée de façon conventionnelle) au Canada, advenant une égalité instantanée des taux d'activité masculin et féminin, serait d'environ 16%. ** Ce chiffre (tenant compte de notre normalisation de l'âge et de la scolarité de la population féminine inactive) semble faible. Ceci provient de ce qu'une fraction importante de la main-d'oeuvre féminine ne travaille pas à plein temps et que les données de gains 1/ par l'âge et la scolarité ne reflètent pas nécessairement les taux de salaires reçus par celles qui travaillent actuellement. Les 40% de la main-d'oeuvre féminine 2/ qui ne travaillent pas à plein-temps abaissent donc sérieusement le niveau de gain annuel qui nous sert de guide dans l'évaluation des gains potentiels des inactives.

* Les détails des calculs sont indiqués en appendice

** Tous les chiffres sont donnés pour 1961

1/ J.R. Podaluk, "Earnings and Education", Advance release from Census Monograph Income of Canadians (Ottawa, l'Imprimeur de la Reine, décembre 1965), No. 91-510, p. 18.

2/ F.J. Whittingham et B.W. Wilkinson, "Work Patterns of the Canadian Population 1964," Special Labor Force Studies, No. 2 (Ottawa, B.F.S., 1967).

En effet, nos résultats se modifient sensiblement si l'on s'en remet à une définition plus stricte de l'égalité entre taux d'activité féminin et taux d'activité masculin, c'est-à-dire que la participation des femmes à la main-d'oeuvre serait égale à celle des hommes, tant du point de vue du temps consacré au travail à l'extérieur qu'à celui de l'appartenance à la main-d'oeuvre. Un tel changement impliquerait non seulement que les taux d'activité tels qu'ils sont actuellement compilés sont égaux, mais encore que toutes les femmes qui entrent sur le marché du travail y travaillent autant de semaines par année que les hommes. Mentionnons ici, toutefois, que, pour effectuer cet ajustement, nous ne disposons plus que d'une classification des gains annuels des employés à plein temps selon le groupe d'âge; nous ne pourrions donc plus contrôler l'influence du facteur éducation.

Notre ajustement pour les heures de travail porte à 22% du produit national brut la contribution potentielle des femmes à la production canadienne. *

A défaut de pouvoir quantifier les erreurs des évaluations ci-dessus, nous pouvons tout de même en indiquer la direction probable.

Tout nous porte à croire que nos résultats surestiment la contribution potentielle des femmes. En effet, nous n'avons pu contrôler le facteur région et nous savons par ailleurs 1/ que les taux d'activités féminins les plus bas se retrouvent, au Canada, dans les provinces où les salaires sont également les moins élevés. Donc, une égalisation des taux d'activités féminin et masculin provoquerait, en fait, une augmentation plus que proportionnelle de la main-d'oeuvre dans les régions moins développées du pays.

* Etant donné la très grande variabilité de la part du travail dans le revenu national, il serait arbitraire de mesurer la contribution potentielle des femmes en pourcentage de l'apport du facteur travail pour 1961. En fixant cet apport "moyen" à 75% du revenu national, nous obtenons alors une contribution féminine aux revenus de travail qui est de l'ordre de 29% et 21%, selon le critère utilisé pour définir l'égalité de participation à la main-d'oeuvre.

1/ Denton, op. cit.

En second lieu, notre dernière évaluation de la contribution potentielle des femmes ne tient pas compte des différences d'éducation entre actives et inactives, entre employées à plein temps et employées à temps partiel. Dans le premier cas, nous savons déjà que les actives sont généralement plus instruites que les inactives et que, par conséquent, notre calcul donne trop d'importance aux gains potentiels des inactives. Dans le second cas, nous ne savons rien, directement, des caractéristiques spécifiques des femmes qui occupent un emploi à plein temps. Toutefois, on peut supposer que les femmes qui ne travaillent que quelques heures par semaine ou quelques semaines par an, le font, au moins dans une certaine mesure, en raison de charges familiales plus lourdes que n'en ont à supporter celles qui occupent un emploi "normal". Or, on a constaté que dans une certaine mesure, les femmes les plus instruites étaient aussi celles qui avaient le moins d'enfants 1/.

Si notre hypothèse concernant la relation entre charges familiales et heures de travail est exacte,* nous pouvons supposer que les femmes qui travaillent à plein temps ont une capacité de gain supérieure aux autres. Ainsi, notre mesure comporterait une autre erreur vers le haut. Enfin, il est possible que ces employées paient le "privilège" de travailler hors des normes, quant aux heures, par des taux de salaire inférieurs. Une telle éventualité introduirait dans nos calculs une erreur vers le haut de même type que celles que nous avons signalées précédemment. Enfin, nous écartant pour une fois de notre principe de ne pas tenir compte des classifications par industrie, nous avons utilisé des salaires relatifs à la main-d'oeuvre non agricole seulement. Le biais ainsi introduit ne nous semble ni important, ni très grave: toute augmentation importante de la population active se ferait, à coup sûr, dans les secteurs autres que l'agriculture.

1/ Jacques Henripin, Tendances et facteurs de la fécondité au Canada. Monographie sur le recensement de 1961, (Ottawa, B.F.S., 1968).

* Cette relation existe pour les femmes mariées américaines. Cf. Morgan et al, op cit., p. 139: "Les obligations que représente le fait d'avoir des enfants à la maison constituent le facteur le plus important qui influence les heures de travail."

Une source possible de sous-estimation de la contribution féminine potentielle (2e évaluation) provient de l'utilisation exclusive des gains de travail comme bases du calcul. Il semble bien, toutefois, que ce biais soit, dans le cas présent, quantitativement insignifiant. D'une part, tous les revenus qui ne proviennent pas de salaires n'ont, en principe, rien à voir avec le travail rémunéré et, d'autre part, les différences entre les gains de la main-d'oeuvre féminine salariée et ceux de la main-d'oeuvre féminine non agricole totale sont minimes. Selon les chiffres de Podoluk, l'écart en 1961 était de .15% pour les femmes. Par contre, cet écart était de 27% pour la main-d'oeuvre masculine, ce qui reflète vraisemblablement les revenus d'entreprises non incorporées. Si nous ajustions vers le haut nos évaluations afin de tenir compte des possibilités d'une plus grande participation féminine à la gestion de ces entreprises, cela supposerait une importante modification des comportements et demeurerait complètement arbitraire, puisqu'il n'existe aucune base plausible à partir de laquelle nous pourrions effectuer de tels ajustements.

La comparaison de nos résultats avec ceux qu'ont obtenus Lindahl et ses associés est un peu surprenante. En effet, même si l'on tient compte des changements survenus depuis 1930 dans le taux d'activité féminin, notre méthode d'évaluation est sûrement beaucoup plus "généreuse" que celle adoptée par Lindahl. C'est le cas dans la mesure où la profession de domestique ou de ménagère est une de celles qui sont les plus mal rémunérées. Il n'a toutefois pas été possible de répéter pour le Canada le calcul de Lindahl, faute de données exactement comparables. De même, les 25% du revenu national que Kuznets attribuait aux femmes qui demeurent en dehors du marché du travail sont encore plus élevés que notre évaluation la plus haute.

Ainsi, faute de pouvoir répéter au Canada les calculs de Lindahl, et parce que nous ne connaissons pas la méthode utilisée par Kuznets aux Etats-Unis, il nous est impossible d'effectuer une comparaison vraiment satisfaisante de nos résultats et des leurs. Comme nous l'avons mentionné, seule la hausse des taux d'activité féminins "explique", dans une certaine mesure, des résultats comparables alors que les méthodes utilisées sont fort différentes.

La contribution potentielle des femmes inactives a été établie en termes de biens et services échangeables sur le marché. On peut maintenant se demander ce qu'il adviendra des tâches accomplies auparavant au foyer. En d'autres termes, quelle proportion de cet apport à l'économie canadienne devrait

être partiellement compensée par une plus grande commercialisation des services domestiques? En effet, le travail à effectuer au foyer demeure, et notre mesure de la contribution potentielle des inactives ne représente qu'une augmentation du travail que devrait fournir cette population.

Il n'est malheureusement pas possible de répondre de façon précise à cette question. Il n'existe pas de quantification du temps requis au Canada pour s'acquitter des tâches domestiques habituelles. A part quelques indications qualitatives concernant les types de travaux qui se font à la maison 1/, nous devons nous contenter des chiffres utilisés par Morgan et ses associés 2/ et qui sont, au dire même des mêmes auteurs, relativement arbitraires:

Ces évaluations sont:

Type de famille et état civil	Heures consacrées chaque année aux tâches domestiques
Célibataire	500
Mariée sans enfant	1,000
Mariée sans enfant au-dessous de 6 ans	1,500
Mariée avec enfant(s) au-dessus de 6 ans	2,000

Après une ventilation approximative de la population féminine inactive (selon le critère faible d'égalité des taux d'activité féminin et masculin), l'estimation * du taux de salaire s'est faite à partir des gains des "gardiennes d'enfants", "intendantes et gouvernantes", "cuisinières" et "femmes de chambre" et travailleuses assimilées. Etant donné le très faible niveau de gain horaire obtenu pour la catégorie des "gardiennes d'enfants" et l'impossibilité de pondérer selon les heures consacrées aux différentes tâches, nous présentons deux évaluations différentes. La première inclut les gains des "gardiennes d'enfants", le second les exclut.

1/ F.I. Nye et L.W. Hoffman (éd.), The Employed Mother of America (Chicago, Rand McNally, (1963), pp. 118-144.

2/ Morgan & al., op. cit., p. 342.

* On trouvera la méthode d'estimation en appendice.

Les tâches domestiques ainsi évaluées représentent, respectivement, 10% et 11% du produit national brut.

Ces résultats impliquent que dans l'éventualité où, afin de travailler au même rythme que les hommes, les nouvelles arrivées sur le marché du travail confiaient l'exécution de leurs besognes domestiques à des "professionnelles", plus de la moitié des gains précédemment calculés disparaîtraient.

Si l'on envisage le problème de façon plus discutable, (c.f. supra section 1.5.1), on pourrait dire que les "loisirs" réels des femmes mariées inactives représentent (selon le critère d'égalité choisi) entre 6% et 11% du produit national brut. Compte tenu des difficultés que soulève la dichotomie loisir-travail et la fragilité de nos derniers calculs, nous ne pouvons considérer ces "résultats nets" que comme des indications très spéculatives.

Signalons en terminant que si, conformément aux usages de l'époque où Lindahl a effectué ses calculs, nous attribuons 2,000 heures de travail domestique à toutes les femmes inactives (comme, semble-t-il, Lindahl l'a fait), nous obtenons une somme équivalente à 16% du produit national brut. Ce résultat est assez voisin de celui qu'ont retenu les Suédois (20%) pour nous permettre d'attribuer la différence à l'augmentation de la participation féminine à la main-d'oeuvre.

CONCLUSION

Au terme de ce bref coup de sonde, il ressort avant tout que notre ignorance est grande dans ce très vaste secteur de la vie économique et sociale au Canada. En effet, la dimension temporelle des activités de ce qu'il est convenu d'appeler le "secteur des ménages" est aujourd'hui aussi mal connue qu'il y a trente ou cent cinquante ans.

Cette carence nous semble d'autant plus frappante que d'autres aspects du comportement des ménages (par exemple l'analyse des budgets et la détermination des fonctions de consommation) font déjà partie d'une respectable tradition de recherches économiques. Dans un contexte social où, depuis déjà longtemps, les travailleurs ont choisi de profiter des augmentations de productivité surtout sous forme d'une plus grande consommation de loisirs, nous ne savons presque rien de l'utilisation de ces derniers, de leur influence sur la consommation des biens et services, des attitudes vis-à-vis de la transmission de la vie, etc... De même, à part de simples impressions glanées ici et là, les changements qui surviennent dans les foyers à la suite de progrès technologiques restent pour nous "terra incognita".

Sur le plan de la politique économique, nous pourrions peut-être avancer qu'une meilleure compréhension des phénomènes d'allocation du temps dans les foyers contribuerait à réduire les erreurs substantielles que contiennent malheureusement trop souvent les prévisions de la main-d'oeuvre féminine. Enfin, un sous-produit, qui n'est pas négligeable, de statistiques cohérentes sur l'utilisation du temps par les ménages serait sans doute de diminuer l'acrimonie qui règne, lors des discussions et analyses du travail féminin, à l'intérieur et à l'extérieur du foyer.

En attendant, nous espérons avoir montré que l'importance des ressources engagées dans le secteur des ménages justifie pleinement un effort de collecte d'informations beaucoup plus considérable et systématique que cela n'a été le cas jusqu'à présent.

APPENDICE

Sources et méthodes

La population inactive féminine, regroupée selon l'âge et la scolarité, a été obtenue de la façon suivante:

a) On a appliqué à la population féminine totale ne fréquentant pas l'école, par groupe d'âges (Recensement du Canada, 1961, Tableau 102-1, Vol. 1 - Part 3, no. cat. 92.557) les taux d'activité masculins, par groupe d'âges (Main-d'oeuvre, Statistiques désaisonnalisées, janvier 1953-décembre 1966; (Ottawa, B.F.S., avril 1962, Cat. no 71201).

b) La population féminine active, groupée selon la scolarité et l'âge (Recensement du Canada, 1961, Tableau 19-10, Vol. III, Part 1, no cat. 94-513) a ensuite été soustraite de la population obtenue en a).

c) Les classes de scolarité de b) ont été regroupées en trois catégories seulement soit: "Trois ans de fréquentation au secondaire et moins", "A fréquenté l'université ou accompli 4 ou 5 années d'études secondaires" et "Diplômée d'université".

d) La matrice obtenue en c) a ensuite été multipliée par la matrice des gains annuels selon l'âge et la scolarité des femmes (J.R. Podoluk, "Earnings and Education", Advance Release from Census Monograph "Incomes of Canadians" (colonne "Non-farm Labour force") (Ottawa, D.B.S., décembre 1965, cat. no 91-810), p. 21.

e) La correction concernant le travail féminin à temps partiel a été effectuée principalement à partir de: "Work Patterns of the Canadian Population 1964", Special Labour Force Studies, no. 2, par F.J. Whithingham et B.W. Wilkinson (Ottawa, B.F.S., avril 1967), p. 13 et de F.R. Podoluk, op. cit., p. 18.

Nous obtenons le nombre total de semaines de travail accomplies par la main-d'oeuvre féminine en multipliant les points médians des classes (soit 13 et 38 semaines) par le nombre de femmes en cause en 1961.

On soustrait ensuite le résultat du nombre de semaines qu'auraient travaillé ces femmes si, en moyenne, elles avaient travaillé le même nombre de semaines que les hommes. En appliquant à ces derniers résultats un vecteur de taux de salaire obtenus, selon l'âge, à partir des gains annuels moyens compilés par Podoluk (p. 18), nous arrivons à une première évaluation du montant supplémentaire qu'auraient gagné les femmes qui font déjà partie de la population active, si elles avaient travaillé à plein temps, comme les hommes.

Pour les femmes inactives en 1961, on applique les mêmes taux de salaire que précédemment, après avoir estimé le nombre de semaines de travail de la même façon qu'à l'étape précédente, c'est-à-dire selon le rythme de travail masculin. La somme des deux chiffres ainsi obtenue nous indique, une fois rapportée au produit national brut, la contribution potentielle des inactives (totales et partielles), selon le critère de stricte égalité d'emploi des hommes et des femmes.

L'estimation de la valeur du travail effectué actuellement au foyer par les inactives a été effectué à partir des données du recensement sur les gains des professions suivantes: "Intendantes et gouvernantes", "cuisinières", "gardiennes d'enfants", "femmes de chambre et travailleuses assimilées" ("Gain, heures et semaines d'emploi des salariés selon les professions", Recensement 1961, cahier 94-539, tableau 71-6). Le passage des gains annuels (donnés dans le recensement) aux taux horaires s'effectue ainsi: En supposant que les femmes travaillant à temps plein, c'est-à-dire plus de quarante semaines par an et plus de trente-cinq heures par semaine, aient obtenu les plus hauts gains déclarés, le taux horaire est calculé à partir du point médian de cette partie de la distribution que recouvrent les travailleuses à plein temps. Faute de données sur la répartition du temps à l'intérieur du foyer entre les diverses tâches, nous avons pondéré également les gains de chacune des quatre professions ci-dessus.

La répartition des inactives selon le statut matrimonial a été effectuée à partir des "Caractéristiques des personnes ne faisant pas partie de la main-d'oeuvre" (Recensement 1961, vol. III, part. 3, no de catalogue 94-546, tableau 40-1), et la répartition (estimée) des femmes mariées inactives, selon qu'elles avaient des enfants de moins de six ans, de plus de six ans ou n'avaient pas d'enfant à la maison, a été faite à partir de "Composition des familles" (Recensement 1961, vol. II, part. 1, no de cat. 93-515, tableau 59-1). Notre évaluation accorde aux mères d'enfants de moins de six ans deux fois moins de chances de travailler au dehors qu'aux femmes ayant des enfants au-dessus de six ans et trois fois moins qu'aux femmes sans enfant.